



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

(Montréal, le 30 janvier 2024) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2024, clos le 23 décembre 2023.

#### FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

- Chiffre d'affaires de 4 974,2 millions \$, en hausse de 6,5 %
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 6,1 %, et en hausse de 3,4 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 3,9 %
- Bénéfice net de 228,5 millions \$, en baisse de 1,1 %, et bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 235,0 millions \$, en baisse de 1,1 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,99 \$, en hausse de 2,1 %, et bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$, en hausse de 2,0 %
- Dividende par action déclaré de 0,3350 \$, en hausse de 10,7 % par rapport à l'an dernier

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	12 semaines / Exercices financiers				
	2024	%	2023	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 974,2	100,0	4 670,9	100,0	6,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement	468,1	9,4	462,0	9,9	1,3
Bénéfice net	228,5	4,6	231,1	4,9	(1,1)
Bénéfice net dilué par action	0,99	—	0,97	—	2,1
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	235,0	4,7	237,6	5,1	(1,1)
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	1,02	—	1,00	—	2,0

#### MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous avons enregistré des résultats solides au premier trimestre, alors que nos équipes ont continué d'offrir une bonne valeur à nos clients dans toutes nos enseignes alimentaires et de pharmacie. Nos magasins d'alimentation à escompte continuent d'augmenter leur chiffre d'affaires à un rythme plus rapide, la pénétration de nos marques privées a atteint de nouveaux sommets et notre programme de fidélisation MOI compte maintenant 2,5 millions de membres, soit le double de Metro&Moi. L'ouverture de notre nouveau centre de distribution automatisé de produits frais et surgelés de 600 000 pieds carrés à Terrebonne en octobre a été un succès et le transfert des opérations vers cette installation progresse selon notre plan et l'orientation donnée en novembre. Nous sommes convaincus que nos investissements soutenus dans la modernisation de notre chaîne d'approvisionnement et de nos réseaux de vente au détail continueront de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires<sup>(2)</sup> », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 23 décembre 2023 avec celle se terminant le 24 décembre 2022.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2024, clos le 23 décembre 2023, a atteint 4 974,2 millions \$, en hausse de 6,5 % comparativement au chiffre d'affaires du premier trimestre de 2023, clos le 17 décembre 2022. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 6,1 % (7,5 % au premier trimestre de 2023), et en hausse de 3,4 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 105,0 % par rapport à l'an dernier (40,0 % au premier trimestre de 2023) principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats. Notre inflation alimentaire était d'environ 4,0 %, inférieur à l'IPC déclaré et en baisse par rapport à 5,5 % au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 3,9 % (7,7 % au premier trimestre de 2023), soit une hausse de 6,6 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une baisse de 1,2 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, alors que nous croisons des ventes très élevées l'an dernier en raison d'une saison de toux et rhume exceptionnellement forte.

### BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2024, a été de 468,1 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une hausse de 1,3 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2023. L'an dernier comprenait des gains sur cession d'actifs de 4,4 millions \$ comparativement à 1,2 million \$ cette année.

Notre taux de marge brute<sup>(1)</sup> a été de 19,6 % au premier trimestre de l'exercice 2024, le même pourcentage que pour le trimestre correspondant de 2023.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,2 % au premier trimestre de l'exercice 2024, comparativement à 9,8 % pour le même trimestre de 2023. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement liée à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé des produits frais et surgelés de Terrebonne.

### AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre de l'exercice 2024 a été de 131,1 millions \$ comparativement à 120,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023. L'augmentation de la dépense d'amortissement est principalement attribuable à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé des produits frais et surgelés de Terrebonne.

### FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le premier trimestre de l'exercice 2024 ont été de 32,4 millions \$ comparativement à 27,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette, des taux d'intérêts plus élevés et des intérêts capitalisés moindres liés à nos projets d'automatisation des centres de distribution.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 76,1 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2024 avec un taux d'imposition effectif de 25,0 %, reflétant un ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs, comparativement à 83,7 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 26,6 % au premier trimestre de l'exercice 2023.

### BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ<sup>(1)</sup>

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2024 a été de 228,5 millions \$ comparativement à 231,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023, et le bénéfice net dilué par action de 0,99 \$ par rapport à 0,97 \$ en 2023, en baisse de 1,1 % et en hausse de 2,1 % respectivement. En excluant l'élément spécifique présenté dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de l'exercice 2024 a été de 235,0 millions \$ comparativement à 237,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$ comparativement à 1,00 \$, soit une baisse de 1,1 % et une hausse de 2,0 % respectivement.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 23 décembre 2023 avec celle se terminant le 24 décembre 2022.

## Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)<sup>(1)</sup>

	12 semaines / Exercices financiers					
	2024		2023		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	228,5	0,99	231,1	0,97	(1,1)	2,1
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,4 \$	6,5		6,5			
Mesures ajustées <sup>(1)</sup>	235,0	1,02	237,6	1,00	(1,1)	2,0

## PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2023 et le 24 novembre 2024. Entre le 25 novembre 2023 et le 19 janvier 2024, la Société a racheté 1 675 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 67,89 \$, pour une considération totale de 113,7 millions \$.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 29 janvier 2024, un dividende trimestriel de 0,3350 \$ par action, soit une hausse de 10,7 % par rapport au dividende trimestriel de l'an dernier.

## INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « continuer », « prévoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2024.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2023 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 23 décembre 2023 avec celle se terminant le 24 décembre 2022.

capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement 52-112 (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure un montant inclus ou inclure un montant qui est exclus de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

### RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

### MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le **chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** et le **chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** sont définis comme étant les ventes au détail de magasins ou pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins et pharmacies relocalisés, agrandis et rénovés.

Les **ventes alimentaires en ligne** sont la somme des ventes effectuées par l'entremise de tous nos canaux en ligne.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

### PERSPECTIVES<sup>(2)</sup>

Avec le lancement de notre nouveau centre de distribution automatisé à la fine pointe de la technologie à Terrebonne et le lancement de la phase finale de notre usine automatisée de fruits et légumes frais à Toronto au printemps prochain, nous sommes confrontés à d'importants vents contraires au cours de l'exercice 2024, alors que nous subissons un dédoublement temporaire des coûts et des inefficacités de la courbe d'apprentissage, ainsi qu'une augmentation de l'amortissement et une baisse des intérêts capitalisés. Bien que ces investissements nous placent en bonne position pour poursuivre notre croissance profitable à long terme, nous n'absorberons pas entièrement ces dépenses supplémentaires et nous prévoyons actuellement que le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises augmentera de moins de 2 % au cours de l'exercice 2024, par rapport au niveau déclaré au cours de l'exercice 2023, et que le bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2024 sera stable à 0,10 \$ de moins que celui déclaré pour l'exercice 2023. Nous prévoyons renouer avec la croissance de nos bénéfices après l'exercice 2024 et maintenons notre objectif de croissance annuel divulgué entre 8 % et 10 % pour le bénéfice net par action à moyen et long terme.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 23 décembre 2023 avec celle se terminant le 24 décembre 2022.

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **premier trimestre 2024** qui aura lieu **aujourd'hui, le 30 janvier 2024, à 13h30 (HNE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

***Avis aux lecteurs*** : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2024 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **[www.corpo.metro.ca](http://www.corpo.metro.ca)** - Site corporatif - Investisseurs - Résultats trimestriels 2024 - Premier trimestre 2024.

(30)

**Source :** METRO INC.

**Renseignements :** François Thibault  
Vice-président exécutif,  
chef de la direction financière et trésorier  
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations  
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000  
[www.metro.ca](http://www.metro.ca)

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 23 décembre 2023 avec celle se terminant le 24 décembre 2022.